

# Fonds Desjardins

## Obligations canadiennes



COMMENTAIRE TRIMESTRIEL AU 31 DÉCEMBRE 2020

### GESTIONNAIRE DE PORTEFEUILLE :

Desjardins Gestion  
internationale d'actifs

### DATE DE CRÉATION :

1<sup>er</sup> décembre 1959

### CATÉGORIE CIFSC\* :

Revenu fixe canadien

### Facteurs ayant contribué et ayant nuï au rendement relatif

- Lors du dernier trimestre de 2020, le marché financier a été stimulé par l'arrivée d'un vaccin pour lutter contre la COVID-19. La courbe de taux d'intérêt de 2 ans-10 ans s'est accentuée de 0,16 %, et le taux de 10 ans du gouvernement canadien a terminé à 0,68 %, soit une hausse de 0,12 % durant la période. C'est dans ce contexte que le rendement du portefeuille obligataire a été supérieur à celui de son indice de référence au cours du quatrième trimestre, donnant ainsi lieu à un rendement total de 1,14 % contre 1,08 % pour la cible de référence. La valeur ajoutée durant la période provient d'un positionnement de portefeuille favorisant l'accroissement de la courbe de taux d'intérêt ainsi qu'une surpondération des titres de sociétés. Cependant, la sous-pondération en titres de sociétés long terme a contribué négativement à la valeur ajoutée. Du point de vue des changements trimestriels, l'allocation aux corporatifs fut diminuée d'environ 3 % afin de matérialiser les profits générés par cette classe d'actifs. Avec un positionnement plus près de la cible en ce qui a trait à l'exposition aux crédits, le portefeuille est paré en prévision d'un calendrier primaire (nouvelles émissions) qui débutera au tournant de la nouvelle année.
- Au prochain trimestre, la pentification des taux d'intérêt devrait se poursuivre. Cependant, un retour vers un positionnement neutre sur la courbe d'intérêt est à prévoir lorsque nos cibles d'intervention seront atteintes. Dans ce contexte, nous allons favoriser l'achat des titres provinciaux assortis de longues échéances, ainsi que certains titres de sociétés, si la valorisation est justifiée.

\* CIFSC réfère à Canadian Investment Funds Standards Committee. Le CIFSC a pour mandat de normaliser la classification des fonds d'investissement au Canada. <http://www.cifsc.org/>.

Les informations incluses dans ce document sont présentées à des fins d'illustration et de discussion seulement. Elles ne devraient pas être considérées comme des conseils d'investissement ou des recommandations d'achat ou de vente de titres, ou des recommandations de stratégies de placement particulières. Ce document ne doit en aucun cas être considéré ou utilisé aux fins d'offre d'achat de parts dans un fonds ou de toute autre offre de titres, quelle que soit la juridiction. L'information se veut générale et destinée à illustrer et à présenter des exemples relatifs aux capacités de gestion du gestionnaire de portefeuille cité dans ce document. Toutes les perspectives, observations et opinions sont sujettes à des changements sans préavis. Les informations présentées sur le contexte de marché et la stratégie représentent un sommaire des observations du gestionnaire de portefeuille cité à l'égard des marchés dans leur ensemble et de sa stratégie à la date indiquée. Différentes perspectives peuvent être exprimées basées sur des styles de gestion, des objectifs, des opinions ou des philosophies différents. En aucun cas ce document ne peut être reproduit, en tout ou en partie, sans avoir obtenu la permission écrite du gestionnaire de portefeuille cité.

Les Fonds Desjardins ne sont pas garantis, leur valeur fluctue fréquemment et leur rendement passé n'est pas indicatif de leur rendement futur. Un placement dans un organisme de placement collectif peut donner lieu à des frais de courtage, à des commissions de suivi, à des frais de gestion et à d'autres frais. Veuillez lire le prospectus avant d'investir. Les Fonds Desjardins sont offerts par des courtiers inscrits.

La marque Desjardins est une marque de commerce de la Fédération des caisses Desjardins utilisée sous licence.